EXTRAMOUSS 15

Traitement Préventif et Curatif Anti-mousse.

EXCELL ZONE VERTE

Liquide concentré ne contenant pas d'acide, pas de solvant, pas de soude et pas de chlore (javel). Possède des propriétés BACTERICIDES et FONGICIDES puissantes permettant une utilisation très diversifiée pour éliminer algues, lichens et mousses sur tous types de supports.

• Applications :

S'applique sur tous supports verticaux ou horizontaux tels que :
Murs, façades, toitures, terrasses, balcons, escaliers, rampes d'accès, dallages, allées, clôtures, statues, balustres, cours de tennis, toit de chaumes, pierres tombales, etc.

Sans attaque des matériaux permet de traiter les supports tels que :
Terre-cuite, brique, fibrociment, ardoise, shingle, béton, mortier, enduit, pavés autobloquant, bois, chaume, crépis RPE, peinture, vernis, lasure, polyester, pierres, marbre, grès, granit, plastique, caoutchouc, PVC, zinc, aluminium, verre, bitume, etc.

• **Action préventive :** les matières actives se fixent dans le support limitant fortement la prolifération des moisissures et empêchant la germination des végétaux parasitaires.

• **Action curative :** agit sur la végétation parasitaire par imprégnation et par les racines en les asséchant.

Préparation des supports :

Traitement Préventif : les supports devront être propres, prêts à recevoir les finitions de peinture ou d'enduits.

• **Traitement curatif :**
Éliminer par brossage les parties les plus envahies pour optimiser la qualité d'imprégnation du support afin de diminuer la consommation.

• **Période de traitement :**
S'applique à tout moment de l'année, mais la meilleure période reste le printemps et l'automne.

• **Conditions d'application :**
Appliquer sur support avec température comprise entre 10 et 25°C.
Par température inférieure à 10°C, l'action de démoussage sera moins efficace et plus longue.
Ne pas appliquer en plein soleil, par temps de gel ou pluie menaçante dans les 48 heures.
En saison chaude, bien mouiller le support la veille et appliquer à la fraîche.
En cas de forte pluie dans les 48 heures, renouveler l'application.

• **Protection de la végétation :**
Ne pas appliquer par temps de vent.
Ne possédant pas d'action désherbante ou débroussaillante, Il est tout de même fortement conseillé de protéger les végétaux lors du traitement.
En cas de projection accidentelle sur les pelouses, les arbres, les fleurs, seule une attaque de contact local faisant apparaître un jaunissement des feuilles sera ponctuelle. Après le cycle de régénération annuelle des plantes, elles retrouveront leur aspect naturel.

• Mode d'Emploi :

S'applique en pulvérisation basse pression jusqu'à saturation du support (doit couler sur 10 cm).

Utiliser un pulvérisateur équipé d'une buse à jet plat de couleur bleue ou rouge permettant une application rapide et de bonne qualité.

Eau de dilution : la matière active est très sensible au chlore, l'eau potable contient plus ou moins de chlore (javel) selon les régions et les périodes. Une dilution avec une eau trop chlorée diminuera l'efficacité du traitement. Il est fortement conseillé pour la dilution d'utiliser une eau sans chlore.

...

LABO FRANCE

S.A.S. AU CAPITAL DE 5.000.000 €
ZI de Ladoux - Rue Bleue
BP 70051 - 63118 CEBAZAT
Tél. 04 73 23 63 13 • Fax. 04 73 23 63 17
Site Internet : **www.labo-france.fr**
E-mail : contact@labo-france.fr
R.C CLERMONT FERRAND B 320 461 726
SIRET 320 461 726 00020

LABO OUTRE-MER

ETABLISSEMENT SECONDAIRE DE LABO FRANCE
ZAC Renaissance
16, rue des Cateaux
Plateau Cailloux • 97460 SAINT-PAUL
Tél. 02 62 55 53 03 • FAX. 02 62 55 60 79
Site Internet : **www.labo-outremer.com**
E-mail : contact@labo-outremer.com

LABO FRANCE Entreprise certifiée ISO 9001 : V2008
ISO 9001 BUREAU VERITAS Certification

3803 / 1110

EXTRAMOUSS 15

Traitement Préventif et Curatif Anti-mousse.

Traitement préventif :
Sur support propre et sec appliquer une couche à saturation.
Ne pas rincer, laisser sécher 48 heures mini. avant d'effectuer les travaux de peinture ou d'enduit.
Dilution : 1 L pour 29 L d'eau.
Consommation moyenne suivant support :
1 L de solution pour 3 à 6 m².

Traitement curatif :
Humidifier légèrement le support et pulvériser une couche à saturation.
Supports peu poreux et avec pente importante (toiture en ardoise naturelle) :
Appliquer 2 couches copieuses à 15 min. d'intervalle.
Dilution : diluer à raison de 1 L pour 14 L d'eau.
Consommation moyenne suivant support :
1 L de solution pour 3 à 6 m².

Temps d'action avant rinçage :
Laisser agir 2 à 8 jours avant tout rinçage.

Rinçage de nettoyage :
Il pourra être effectué par brossage à l'eau, par rinçage à l'eau haute pression ou laisser les intempéries (orage, vent, gel) décrocher les parasites du support dans le temps.

Temps de décrochage des mousses et lichens par les intempéries :
La durée sera variable de 2 à 9 mois suivant la nature et l'inclinaison du support, la période d'application, les conditions climatiques, la nature des végétaux parasitaires et le taux d'envahissement initial.

Activateur de nettoyage et d'imprégnation :
EXTRAMOUSS 15 peut être adjuvanté de **MOUSSPLUS** pour obtenir un nettoyage plus rapide et une meilleure imprégnation des lichens.

Son utilisation permettra de mieux imprégner les lichens et d'obtenir un meilleur nettoyage des supports avec dépôt de pollution atmosphérique.

Dilution : mélanger 1 L d'**EXTRAMOUSS 15** dans 11 L d'eau puis incorporer en dernier 3 L de **MOUSSPLUS**.
Ne pas préparer de solution d'avance, bien agiter avant et pendant emploi.
Appliquer, laisser agir et rincer normalement.

Décrochage des lichens : Ils se fixent et s'accrochent au support en profondeur même avec une porosité limitée.
Leur décrochage demandera toujours plus de temps ou une action mécanique supplémentaire à des mousses vertes qui se développent plus en surface du support.

Rémanence du traitement :
La durée de rémanence du traitement sera de 2 à 4 ans.
Cette durée sera variable selon l'environnement, l'exposition et le type support.
Compléter le traitement curatif par l'application d'**HYDROFUGE HS** (voir fiche technique) pour obtenir une protection longue durée.

Supports horizontaux très poreux ou drainants (terrain de tennis) :
La longévité du traitement sera beaucoup moins optimale sur ce type de support.

Récupération des eaux pluviales :
Pour éviter une pollution de la faune et de la flore aquatique et pour le rejet des eaux de pluie dans un cours d'eau, un bassin ou autre, respecter les règles de base suivantes :
Dévier les excédents de solution pendant le traitement.
Laisser sécher pendant 48 à 72 heures avant de reconnecter la récupération d'eau.
La concentration de rejet ne doit pas dépasser 1 L de solution (prêt à l'emploi) pour 24 m³.
Eviter le rejet dans les cours d'eau de faible débit et pendant une période de sécheresse.
Les eaux de récupération pourront être utilisées sans risque pour l'arrosage aux pieds des plantations.

• Avantages :

Ne contient pas de solvants, pas d'acides, pas de sel alcalin et pas de chlore (javel).
Ne risque pas d'attaquer les matériaux quelle que soit la concentration.

De part ses caractéristiques, son pH neutre n'attaque aucun support tel que :

• **Supports minéraux :** pierre, ardoise, marbre, terre-cuite, béton, mortier, teinte des enduits, etc.

• **Supports métalliques :** zinc, cuivre, inox, aluminium, etc.

• **Supports divers :** plastique, caoutchouc, PVC, peinture, bitume, goudron, etc.

Ne laisse pas de trace au séchage (non filmogène et sans sel alcalin).

Ne modifie pas la teinte des supports (sans javel).

Peut être peint ou recouvert par un enduit mortier.

Ne change pas la porosité des supports.

Un fois sec n'est pas dangereux pour le monde animal.

Biodégradable à plus de 95 %, considéré comme biologiquement éliminable dans les stations d'épuration.

Certifié "**EXCELL ZONE VERTE**" qui garantit son utilisation sans contamination dans leur environnement.

• Sécurité d'Emploi :

Stocker à l'abri du gel.
En cas de projections accidentelles, rincer immédiatement à grande eau.

RESERVE A USAGE PROFESSIONNEL

© Création & Photos : LABO FRANCE.
Les informations contenues dans la présente notice sont l'expression de nos connaissances et des résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité. Elles ne peuvent cependant en aucun cas être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse. Des essais préalables à chaque utilisation permettront de vérifier que les modes d'emploi et les conditions d'application du produit sont satisfaisants. Nos spécialistes sont à la disposition des utilisateurs pour les aider à résoudre au mieux leurs problèmes.

LABO FRANCE
S.A.S. AU CAPITAL DE 5.000.000 €
ZI de Ladoux - Rue Bleue
BP 70051 - 63118 CEBAZAT
Tél. 04 73 23 63 13 • Fax. 04 73 23 63 17
Site Internet : **www.labo-france.fr**
E-mail : contact@labo-france.fr
R.C CLERMONT FERRAND B 320 461 726
SIRET 320 461 726 00020

LABO OUTRE-MER
ETABLISSEMENT SECONDAIRE DE LABO FRANCE
ZAC Renaissance
16, rue des Cateaux
Plateau Cailloux • 97460 SAINT-PAUL
Tél. 02 62 55 53 03 • FAX. 02 62 55 60 79
Site Internet : **www.labo-outremer.com**
E-mail : contact@labo-outremer.com

LABO FRANCE Entreprise certifiée ISO 9001 : V2008

3803 / 1110